L'accueil périscolaire de THUMERIES

Projet pédagogique

2024-2025

I. Présentation

Public accueilli :

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de Thumeries uniquement.

Horaires d'ouverture :

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Encadrement :

L'encadrement des enfants est assuré par :

- Une directrice diplômée
- Une équipe d'animateurs diplômés, du personnel qualifié.

II. Finalités – Buts

Le projet pédagogique s'appuie sur les valeurs éducatives du projet éducatif de la commune.

L'accueil périscolaire :

- Doit permettre à l'enfant d'être constamment en situation de création par le biais du jeu tout en développant sa personnalité et sa participation à la vie en société.
- Garantit le principe de neutralité politique, philosophique, syndicale et religieuse
- Favoriser la mixité sociale.

Jouer et découvrir :

Toutes les activités des enfants s'organisent autour du jeu et de la découverte. Jouer en faisant largement appel à l'imagination pour s'exprimer, se détendre et passer de bons moments, mais aussi enrichir son univers de connaissances pour peu à peu comprendre le monde qui nous entoure et y trouver sa place.

Ici on grandit en s'amusant

Avec la joie, la bonne humeur, les enfants apprennent à vivre en groupe et à prendre des responsabilités à leur mesure.

Chacun est appelé à participer pleinement à la vie du groupe et à ses activités.

L'équipe d'animation cherchera donc à développer :

- ✓ Le vivre ensemble et le respect
- ✓ L'autonomie et la prise d'initiative
- ✓ L'imaginaire et l'éveil des sens
- ✓ Le partage

III. Objectifs et moyens

1. Objectifs

- **Développer le vivre ensemble et le respect** en favorisant les échanges entre les enfants mais aussi avec les adultes, et en impliquant les enfants dans des jeux d'équipe qui permettront de développer l'esprit de groupe tout en apprenant le respect des autres, des règles et du matériel. On apprendra aussi aux enfants le respect de l'environnement (jeter ses papiers à la poubelle, ne pas gaspiller…) et le respect de soi-même : chacun a son rôle à jouer dans la vie collective.

- **Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative** des enfants selon leur âge et leur rythme en les responsabilisant : ils pourront prendre en charge des actes quotidiens comme le rangement ou la préparation du goûter et participer à la gestion de la vie en quotidienne de l'accueil périscolaire.

De même, il s'agira de les impliquer dans le choix des activités et de leur proposer différents rôles : la gestion d'un atelier, le rôle d'arbitre… qui leur permettront aussi de développer leur personnalité.

- **Développer l'imaginaire et l'éveil des sens** en proposant aux enfants des activités inhabituelles qui stimulent l'imagination ou la création, mais aussi qui permettent de découvrir des pratiques inhabituelles ou d'autres cultures, toujours dans le respect de l'autre et la tolérance.

- **Apprendre à partager** lors de situations de vie collective telles que les repas et le goûter, mais aussi en situation de jeu où il est essentiel de partager le matériel, de prêter et de jouer à plusieurs ou à tour de rôle. Il est également important d'apprendre à partager et échanger ses expériences pour découvrir et apprécier l'autre.

Le rôle de l'encadrement sera donc primordial ainsi que l'adhésion au projet pédagogique de tous les membres de l'équipe éducative.

2. Moyens

Afin d'atteindre ses objectifs, l'équipe éducative utilisera le ludique et l'imaginaire et développera un thème différent par mois dans lequel s'inscriront les activités proposées.

L'essentiel des moyens mis en œuvre repose sur le jeu dans un environnement sécurisant :

- ✓ Jeux d'équipes et jeux individuels, jeux d'intérieur et d'extérieur.
- ✓ Jeux de fiction qui développent les sens (jeux d'acquisition, de mémoire, repérer les formes, les couleurs, puzzles)
- ✓ Jeux de groupe d'âges mais aussi grands jeux mêlant toutes les tranches d'âge
- ✓ Jeux de construction, de fabrication, activités manuelles
- ✓ Activités physiques et sportives comme des jeux de ballons, jeux de poursuite, jeux de relais, expression corporelle, danse (mini disco, chorégraphie) ….

Le jeune enfant doit trouver un environnement sécurisant, une sécurité affective et physique.

Il y aura des temps de dépense physique et des temps de repos pour souffler on sait que chacun a un rythme de vie spécifique.

Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins.

IV. Analyse de l'accueil de loisirs

1. Conditions matérielles

Local :
Pour cette année scolaire 2022-2023, nous n'avons pas trouvé de compagnie de bus pouvant assurer le transfert des enfants de l'école au centre de loisirs. Nous avons donc multiplié les lieux d'accueil.
Les locaux mis à disposition sont :

- Centre F Doignies-Delmer rue du petit Wasquehal à Thumeries.
- La cantine de l'école Condorcet, place générale de Gaulle
- La cantine de l'école Paul Bert rue Emile Zola

Chaque local est adapté à l'âge des enfants et une cour permet de mettre en place des activités extérieures (jeux sportifs).

Goûter : Il est pris en charge par l'accueil.

Crise sanitaire : des dispositions sont mis en place en fonction du contexte et des consignes données par le gouvernement. Un protocole reprend ces consignes. Il est diffusé auprès des familles à chaque évolution.

2. La vie quotidienne

Chacun a un rôle spécifique dans la vie du centre.

La directrice
Est responsable de l'accueil à tous les niveaux, elle est garante :

- Du bon suivi du projet pédagogique
- De la bonne gestion du matériel de fonctionnement

Elle veille au bien-être moral et physique des jeunes et coordonne et conseille le travail de l'équipe d'animation.

Les animateurs :

- Ils adhérent aux principes du projet pédagogique et collaborent au sein d'une équipe pédagogique où il est important de travailler ENSEMBLE et de s'entraider.
- Ils assurent l'animation dans le cadre défini du projet pédagogique et doivent être présents, attentifs et participer à toutes les activités pratiquées par les enfants.
- Ils proposent des activités variées permettant la participation et l'épanouissement de tous les enfants.
- Ils doivent respecter les locaux et le matériel afin de travailler dans un environnement agréable et sécurisant, en évitant le gaspillage.
- Ils s'attachent à instaurer un climat de disponibilité et de confiance avec les jeunes. Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.

Les parents :

Lors de l'inscription, les parents s'engagent à respecter le règlement.
Ils ont un contact journalier avec l'équipe éducative ce qui permet de transmettre les informations utiles facilement.

3. Journée-type

Journée type accueil périscolaire

Le matin :

- 7h - 8h10 : Jeux dans les espaces permanents.
- 8h10 -8h30 : Trajet scolaire et accompagnement dans les classes

Le soir :

- 16h30 - 17h : trajet scolaire
- 17h-17h20 : goûter
- 17h20 -18h : activités dirigées en fonction du programme.
- 18h-19h : jeux dans les espaces permanents

V. Organisation et déroulement

1. Programme :

Un programme d'activité est défini à la rentrée par l'équipe d'animation.
Un thème différent est proposé chaque mois.
La répartition des groupes et les diverses modalités seront précisées en réunion.

Il est impératif de ne pas laisser les enfants sortir seuls s'ils n'ont pas d'autorisation parentale, et de regarder avec qui ils repartent.

Des temps de concertation et de préparation pour les équipes :

Chaque semaine, le lundi et le mardi de 9h à 11h, un temps de préparation et de concertation est mis en place afin d'organiser les activités

Modalités d'évaluation et de suivi des projets :

- Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

- Les outils

Nous nous efforçons de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs à travers le retour des parents, des enfants, des animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Les réunions de bilan, des fiches d'auto-évaluations et d'évaluation sont mises en place pour que l'équipe d'animation puisse mesurer son travail.
Quelques exemples d'outils sont en annexe.

Règles de vie :

- Tout soin même bénin devra être noté sur le cahier d'infirmerie.
- Les animateurs devront être présents et attentifs toute la journée auprès des enfants.
- Il est interdit de fumer dans les locaux et en présence des enfants.
- Lors des sorties ou des promenades : pour encadrer le groupe, un animateur devant, un animateur derrière et si possible un animateur au milieu du groupe. Le groupe doit se déplacer sur le trottoir ou sur le côté droit de la route en cas d'absence de trottoir.
- Lors des sorties : ne pas seulement surveiller mais ANIMER.
- Rester en groupe.
- Compter les enfants régulièrement.
- Ne pas oublier d'emmener une trousse à pharmacie complète.
- S'assurer d'avoir son téléphone portable chargé.
- Lors des voyages en bus : ne pas mettre d'enfants sur les places donnant sur les issues (portes de devant ou du milieu) ni sur la place centrale au fond du bus. Les ceintures sont obligatoires durant tout le trajet.

L'accueil des enfants de moins de 6 ans

L'animateur doit s'adapter aux rythmes de l'enfant et non l'inverse. Il doit proposer des activités adaptées à son âge en favorisant sa sécurité, sa santé et son épanouissement.

Une synthèse des besoins et des activités possibles pour les moins de 6 ans est distribuée aux animateurs. Elle servira de cadre de référence sachant que chaque enfant a son propre rythme.

Les animateurs s'efforceront de mettre en place des rituels qui permettent à l'enfant de se repérer et de se sentir sécurisés. Moments de repos et activités s'alterneront toute la journée avec une vraie sieste qui ne doit jamais être interrompu.

Synthèse des besoins et des activités possibles pour les moins de 6 ans

BESOINS – INTERETS	ACTIVITES POSSIBLES
✓ Besoins biologiques (alimentation, sommeil, mouvement) ✓ Besoin d'affection, de sécurité, de communication ✓ Identification au parent du même sexe ✓ Prise de conscience de son corps et de sa personne ✓ Exploration du milieu (besoin d'expérience, de manipulations) ✓ Curiosité du sexe opposé ✓ Instabilité, variabilité des intérêts	✓ Jeux de couleurs, de constructions à base de rythmes et de manipulation (eau, terre, sable, collage, coloriages, dessins, peintures,) ✓ Jeux de rôles – Classement, puzzles ✓ Escalade, toboggan, balançoire ✓ Poursuites (chats, loups) ✓ Utilisation de tissus, objets roulants… ✓ Contes, histoires, marionnettes ✓ Chants, rondes, jeux collectifs et surtout coins aménagés

L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps :

Lorsqu'un mineur présente un trouble de la santé ou de handicaps, une réunion avec les parents et l'équipe éducative est organisée.

Cette réunion permet à chaque acteur dans la vie de l'enfant de connaitre les spécificités des troubles de celui-ci et de mettre en place un accueil le plus adapté possible.